

Brevet professionnel Fleuriste – Apprentissage

Mis à jour le 9 octobre 2023

Conditions d'entrée et prérequis

Etre âgé de 16 ans à 29 ans révolus
Etre titulaire d'un CAP fleuriste

Public visé

Être âgé de 16 ans à 29 ans révolus (signature possible dès 15 ans si sortie de 3ème)

Rythme

Alternance

Durée en centre

875 heures

Validation

Brevet Professionnel ; Niveau 4

Modalités d'évaluation

BP Fleuriste sous forme d'examen terminal

Entrée et sortie permanente

Oui

Objectifs professionnels

Le titulaire de ce BP est un technicien qualifié qui exerce son activité dans un atelier floral, en magasin ou au rayon spécialisé d'une grande surface. Doté d'une culture générale et artistique, il réalise des travaux créatifs et esthétiques dans le respect des styles et des techniques. Il participe à l'approvisionnement et à la gestion des stocks. Il négocie, vend, conseille et fidélise les clients. Il participe à l'animation de la surface de vente et assure la gestion commerciale du magasin, avec un double objectif de qualité et de rentabilité. Après quelques années d'expérience, il peut accéder aux fonctions de collaborateur du chef d'entreprise.

Contenu

E1 – Fleuristerie
• E11 Travaux courants
• E12 Arrangement complexe
• E13 Conception et réalisation d'un travail floral
E2 – technologie et botanique
E3 – commercialisation et négociation
• E31 – Organisation et négociation
• E32 – Techniques commerciales
E4 – gestion de l'entreprise
E5 – arts appliqués à la profession et histoire de l'art
E6 – expression française et ouverture sur le monde
Épreuve facultative – langue vivante étrangère

Modalités pédagogiques

Formation basée sur la pédagogie d'alternance avec des périodes de formation en centre complétées par des périodes de formation en entreprise dont les objectifs ont été définis en début de formation.
Formations en présentiel sur les plateaux techniques de l'UFA
Suivi de l'apprenti à l'aide du livret d'apprentissage et des visites en entreprise

Profil des intervenants

Formateurs diplômés dans le domaine enseigné
Professionnels de la restauration

Délais et modalités d'accès

- Rechercher une entreprise d'accueil, ne pas hésiter à solliciter l'aide de l'UFA
- Une fois l'entreprise trouvée, signer un contrat d'apprentissage
- Se présenter à l'UFA, muni du contrat, afin d'obtenir un dossier d'inscription.

Référent handicap

Nos référents handicap sont à votre écoute pour l'analyse de vos besoins

Brevet professionnel Fleuriste – Apprentissage

spécifiques et l'adaptation de votre formation.

Réseau

- GRETA-CFA Lorraine Nord
- rue Monseigneur Pelt BP 55130
57074 METZ
- greta-lorraine-nord@ac-nancy-metz.fr
- 03 87 76 40 31
- SIRET : 19570057000037